Fédération Professionnelle Indépendante de la Police
Siège : 19, rue Borrégo 75020 PARIS – www.fpip-police.com
SGAP NORD
James ROLAND, secrétaire régional de Zone SGAP Nord Tel : **06-37-77-78-95**
Michael BEUDAERT, secrétaire régional-adjoint Nord-Pas de Calais Tel : **06-79-62-66-84**
François BALESDENT, secrétaire régional Picardie Tel : **06-40-20-75-90**
Arnaud DUTRIAUX, secrétaire Régional Adjt Picardie Tel :06-12-18-04-53
Florent Normand, secrétaire Régional CRS Nord Tel 06-89-75-74-78

AMIENS, ici AMIENS,
CINQ MINUTES D'ARRET

Il pourrait s'agir du message diffusé et entendu quotidiennement sur les quais de la gare d'Amiens mais ce n'est pas le cas. C'est tout simplement **le temps imparti aux chefs des bureaux de Police Amiénois pour déposer et collecter le courrier à l'hôtel de police** selon des instructions écrites où il est clairement mentionné que :
« les journées du mardi, mercredi et jeudi ne sont consacrées qu'à la dépose et à la collecte du courrier. (cinq minutes en comptant large). »

Au-delà de cela, il leur est même demandé maintenant, de revenir déposer les dossiers plaintes à chaque fin de vacation pour des raisons pratiques.

……. Pourquoi pas ! …….

Mais la **F.P.I.P** s'interroge tout de même sur *le coût de ces déplacements répétés* ***à la seule charge des fonctionnaires*** **puisqu'ils se font avec leurs propres véhicules personnels**. A titre indicatif, le bureau de police le plus éloigné se trouve tout de même à 6,5 kilomètres de l'hôtel de police. A raison d'un seul aller-retour par jour, on avoisine les 2600 kilomètres par an. De plus, et très souvent, les compagnies d'assurance ne couvrent pas les trajets professionnels.

Donc, en cas d'accident, là, gros problèmes !!!

Aussi, la F.P.I.P se doit-elle de porter toutes ces réflexions à la connaissance de Mr le D.D.S.P 80 et espère vivement qu'une solution soit trouvée très rapidement.

FPIP : « VOUS SERVIR ET NON SE SERVIR »

Amiens, le 23 octobre 2013